



maison
de l'emploi
Mantois
Seine Aval

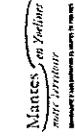
(tout le monde s'y retrouve)

● ● ● | RAPPORT D'ACTIVITE 2010

Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval – 76 rue des Graviers – 78200 MAGNANVILLE

Téléphone : 01 34 78 29 00 / Fax : 01 30 92 04 48

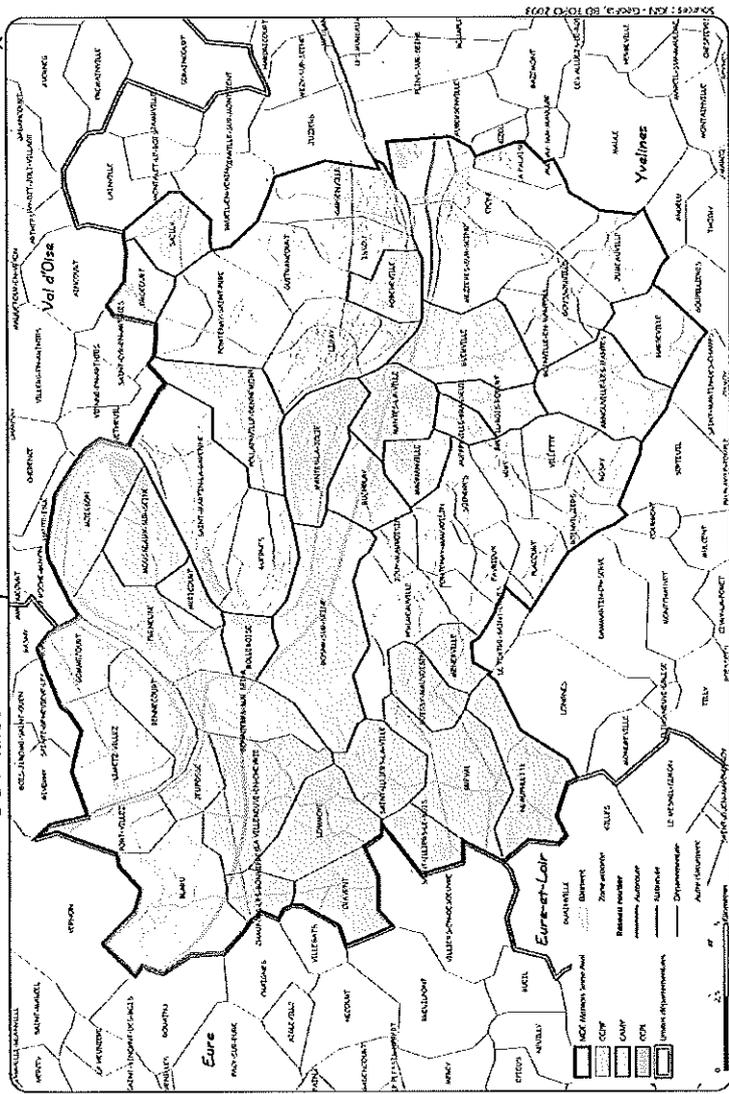
www.mde-mantois.fr



Le Territoire de la Maison de l'emploi

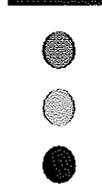
Bassin de vie représentant 59 communes, soit 158 484 habitants
Recensement Population 2007

La Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval



Communes du périmètre de l'association

- | | |
|------------------------|-------------------------|
| Amouville-les-Mantes | Magnanville |
| Auffreville-Brasseuil | Mantes-la-Jolie |
| Bennecourt | Mantes-la-Ville |
| Blaru | Ménerville |
| Boinville-en-Mantois | Méricourt |
| Boinvilliers | Mézières-sur-Seine |
| Boissy-Mauvoisin | Moisson |
| Bonnières-sur-Seine | Mousseaux sur Seine |
| Breuil-Bois-Robert | Neauphlette |
| Bréval | Perdreauville |
| Buchelay | Porcheville |
| Chaufour-les-Bonnières | Port-Villez |
| Cravent | Rolleboise |
| Drocourt | Rosay |
| Epône | Rosny sur Seine |
| Favrieux | Sailly |
| Flacourt | Saint-Illiers-la-Ville |
| Follainville-Dennemont | Saint-Illiers-le-Bois |
| Fontenay Saint Père | Saint-Martin-la-Garenne |
| Fontenay-Mauvoisin | Soindres |
| Freuseuse | Vert |
| Gargenville | Villeneuve-en-Chevrie |
| Gommecourt | Villette |
| Goussonville | |
| Guernes | |
| Guerville | |
| Guitrancourt | |
| Hargeville | |
| Issou | |
| Jeufosse | |
| Jouy-Mauvoisin | |
| Jumeauville | |
| La Falaise | |
| Limay | |
| Limetz-Villez | |
| Lormoye | |



Un outil de politique territoriale de l'emploi

Construit sur la base d'un partenariat efficient, la Maison de l'emploi Mantois Seine Aval (MDE) a été conventionnée par l'Etat pour la période 2007-2010.

La Maison de l'emploi fait partie du SPEL (Service Public de l'Emploi Local) et à ce titre participe aux réunions locales, à l'initiative de la Sous-préfecture de Mantes-la-Jolie. La Maison de l'emploi n'est pas un opérateur de placement, et inscrit son **intervention en complémentarité** des actions menées par les acteurs locaux de l'emploi. Elle assure une fonction de coordination et d'animation.

Elle intervient dans **l'ingénierie de projet** au service du territoire. La Maison de l'emploi conçoit des projets expérimentaux et développe des actions concertées en faveur de l'emploi, en direction des publics à la recherche d'un emploi et des entreprises.

Nos actions sont toujours menées en concertation et en co-financement avec la CAMY, l'Etat, le Conseil régional Ile-de-France et le FSE in Europe.

Chiffres clés (périmètre de la Maison de l'Emploi)

Population totale : 153 484 habitants (source Insee)

Population active : 73 180

⇒ 55% a un niveau ≤ au CAP - BEP

⇒ 33% a moins de 25 ans

(source Direccte)

Les entreprises et l'emploi (source Pôle Emploi)

4125 entreprises - dont 80 % ont moins de 10 salariés

Les secteurs les mieux représentés sont : l'enseignement, l'administration publique, la santé/action sociale et les activités de services.

Les effectifs salariés du secteur privé (source Direccte)

MDE* Yvelines

Tertiaire 64%

Industrie 24%

69 %

21%

La demande d'emploi (source Direccte octobre 2010) :

11 131 inscrits

MDE*

Yvelines

Région IDF

Taux de chômage 10,7%

6,7%

8,2%

⇒ 18% des demandeurs d'emploi ont moins de 25 ans



L'observation de l'emploi et de ses évolutions

La Maison de l'emploi participe à la réalisation d'études et d'enquêtes. Retrouvez l'ensemble de ces études sur notre site internet « www.mde-mantois.fr » (rubrique études et statistiques)

La filière éco-construction Seine Aval : diagnostic métiers et formations

L'introduction par la loi Grenelle 1 des nouvelles normes environnementales pour la construction, va profondément modifier le profil de nombreux métiers du bâtiment.

Quelles sont les filières les plus concernées ? Comment les métiers et les compétences dans le secteur du bâtiment vont-ils évoluer ? Quelle formation pour quel métier ?

L'étude s'attache à répondre à ses questions de fond.

Le diagnostic de l'offre de formation linguistique – territoire de Mantes à Versailles

L'illettrisme, associé à un faible niveau de qualification entraîne des difficultés de communication et d'insertion professionnelle. L'offre de formation existe sur le territoire sans réelle coordination et les intermédiaires de l'emploi ne disposent pas d'outil d'aide à l'orientation des publics. Les réponses attendues concernent : le recensement de l'offre de formation linguistique sur le nord Yvelines et des besoins d'apprentissage en français, le repérage des modalités d'orientation vers les dispositifs et les acteurs spécialisés, l'identification des passerelles et l'élaboration de parcours ciblés vers des emplois.

Démarré en 2010, la production de l'outil sera finalisée au cours du 2ème trimestre 2011.

Baromètre RH

Pour préciser et définir l'offre de services aux entreprises, la Maison de l'emploi a commandé auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles une enquête auprès des TPE et PME de son territoire d'intervention, permettant d'identifier et de hiérarchiser leurs attentes dans l'objectif de décliner un plan d'action opérationnel. La méthodologie retenue est une enquête téléphonique auprès de 220 entreprises du territoire, sondées entre novembre et décembre 2010 (comparatif à réaliser en décembre 2011). Les thèmes abordés sont : la situation de l'emploi dans l'entreprise (recrutement et perspectives à 2 ans), les actions de formation continue (mise en œuvre, prévue en 2011), les préoccupations RH des entreprises à 5 ans.

● ● | L'anticipation des mutations économiques

Participation à la mise en œuvre de la plateforme « Parcours en Seine Aval »

L'action s'adresse aux salariés intérimaires et en contrat à durée déterminée qui travaillent en Seine Aval. Le dispositif a pour objectif de sécuriser les parcours professionnels de ses adhérents en visant avant tout leur qualification et leur professionnalisation. Pour atteindre ces salariés, les 2 maisons de l'emploi de la Seine Aval ont initié le Club DRH de la Seine Aval, pour interpeller les DRH sur la nécessité d'anticiper les fins de contrat.

« Parcours en Seine Aval » est installé au Technoparc de Poissy depuis janvier 2010 et est en capacité d'accompagner 200 salariés sur 2 ans.

Animation de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences

Démarrée en décembre 2010, la démarche se poursuivra tout au long de l'année 2011. La Maison de l'Emploi propose d'établir un diagnostic territorial des emplois du territoire :

- ◇ L'identification des besoins en recrutement et des emplois en déclin,
- ◇ L'anticipation des besoins en formation,
- ◇ La mobilisation des acteurs du développement économique, de l'emploi, de la formation autour d'une charte de collaboration,
- ◇ La proposition d'un outil d'aide à la décision en matière de stratégie territoriale.

● ● | L'accès et le retour à l'emploi

Animation du point accueil Fongécif

En 2010, le Fongécif Ile-de-France a financé la formation de 352 salariés de notre territoire. La Maison de l'emploi accueille et informe les salariés sur le congé individuel de formation, le bilan de compétences et le congé de validation des acquis de l'expérience. La Maison de l'emploi est répertoriée sur le site du Fongécif Ile-de-France, et à ce titre, apporte un nouveau service de proximité aux personnes résidant sur le territoire.

Coordination de l'atelier permanent de techniques de recherche d'emploi

Animée par l'association Ampliétude depuis 2005, la Maison de l'emploi assure le suivi de l'action depuis 2009. En 2010, l'association a répondu à un large public en assurant 6 permanences hebdomadaires sur le Mantois. Pour les chercheurs d'emploi du territoire, c'est un véritable outil d'aide immédiate et individuelle dans leurs démarches. Pour les partenaires, l'action s'inscrit en complémentarité de leur offre de services.

Pilotage de l'action « appui aux jeunes issus de l'enseignement supérieur »

Pour sa deuxième année consécutive, l'action contribue à l'insertion professionnelle de jeunes diplômés (niveau supérieur au Bac) du territoire. L'AAFIJ (Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés) propose un accompagnement de proximité en assurant des permanences à la Mission Locale du Mantois. L'AFIJ s'appuie sur son réseau d'entreprises et sur ses dispositifs d'accès à l'emploi (Rencontres improbables, ERGE...). La Maison de l'Emploi pilote l'expérimentation.

Soutien à la charte locale d'insertion

Tout comme en 2009, la Maison de l'Emploi apporte son soutien financier au dispositif. Pour rappel, cette action a permis le suivi de 21 chantiers. La Mission Locale du Mantois est en charge de la mise en œuvre du dispositif.

Actions en direction des demandeurs d'emploi

◇ **Public issu de l'insertion par l'activité économique**

En 2009, la situation économique a rendu plus difficile l'accès à l'emploi des salariés en insertion. L'action propose un accompagnement collectif renforcé sur un rythme hebdomadaire de 35 heures, d'une durée de 12 semaines ; alternant phase d'immersion en entreprise et de confirmation du projet professionnel dans la perspective d'une insertion professionnelle durable.

◇ **Personnes en situation de handicap**

Le Mantois concentre près de 20% du nombre des personnes handicapées inscrites à Pôle emploi sur le département ; aucune structure dédiée à l'accompagnement de ce public sur le territoire.

- **Parcours d'accompagnement**

Face à cette situation, la Maison de l'emploi a conçu une action qui propose un accompagnement collectif renforcé sur un rythme hebdomadaire de 30 heures, d'une durée de 17 semaines, alternant phase d'immersion en entreprise et de confirmation du projet professionnel.

- **La fête de l'emploi**

C'est une action qui permet de changer le regard sur le handicap par le biais d'une représentation théâtrale, en invitant les entreprises, les intermédiaires de l'emploi et les élus à rencontrer des personnes en situation de handicap à la recherche d'un emploi. Présentée le 21 janvier 2010 à la salle du Colombier à Magnanville, la pièce humoristique a permis de rétablir l'image de la personne handicapée auprès des recruteurs, élus et partenaires de l'emploi et de créer des opportunités d'emploi.

Cette action s'inscrit dans la continuité de la Journée Emploi Handicap du 17 novembre 2009.

● ● | L'accès et le retour à l'emploi

◇ Public en situation de consolidation de projet

- Action « Parcours A'Venir »

Inspirée de l'action « développer l'accès aux métiers de l'aide à la personne » réalisée en 2009, la Maison de l'emploi a construit et piloté un outil permettant aux demandeurs d'emploi de stabiliser leur projet, d'acquiescer une autonomie et d'adopter une attitude positive face au changement dans la perspective d'un retour à l'emploi ou d'une entrée en formation. La Maison de l'Emploi a organisé 3 sessions de 10 ateliers collectifs d'une durée de 10 jours.

Le portail d'information sur l'emploi

Mis en ligne en mai 2010, le site internet de la Maison de l'Emploi informe sur l'offre de services en matière d'emploi, de formation et de création d'entreprise et joue un rôle de relais d'information auprès du grand public. Plusieurs rubriques sont proposées, comme l'actualité du territoire en matière d'événementiels, une rubrique études & statistiques où l'on retrouve les études auxquelles nous avons participé et prochainement les chiffres clés du territoire (population active, volume des entreprises...)

Le site a enregistré 6157 visiteurs en 2010 (soit une moyenne de 770 visiteurs par mois).

www.mde-mantois.fr

● ● | L'accès et le retour à l'emploi

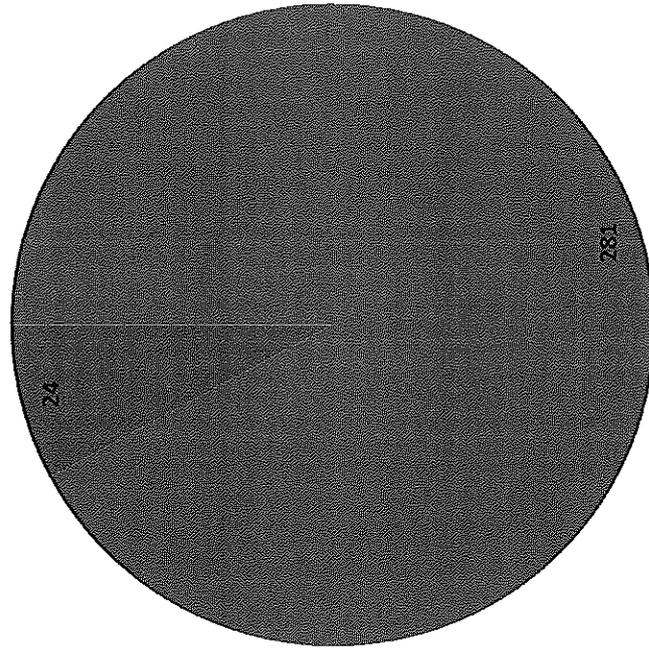
En 2010, la Maison de l'emploi a permis à 987 personnes d'entrer dans des dispositifs favorisant l'accès ou le retour à l'emploi.

Parmi les bénéficiaires, nous retrouvons :

- * Les personnes en situation de handicap
- * Les jeunes diplômés
- * Les salariés précaires (sous contrat intérimaire ou CDD).
- * les publics éloignés de l'emploi (résidant en zone urbaine sensible, demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA...)

● ● ● | L'accès et le retour à l'emploi

305 bénéficiaires ont accédé à un emploi ou une formation



■ emploi-alternance

■ formation (initiale et continue)

● ● ● | Le développement de l'apprentissage

En 2010, le développement de l'apprentissage représente une mission prioritaire du plan d'actions à mener.

Les actions concernées

Pour les jeunes du territoire :

- ◇ Coordination d'ateliers « appui à la recherche de contrat en alternance »
- ◇ Organisation de sorties pédagogiques « découverte des métiers »
- ◇ Organisation et coordination de réunions d'information et d'orientation
- ◇ Co-organisation et participation aux salons et forums : salon de la formation du Mantois, journée du patrimoine à Jambville, forum des métiers et de la formation de l'éco-construction, salon de l'apprentissage à Paris, les emplois en Seine à Rouen.
- ◇ Participation à la mise en place du projet « départ » de la Fondation d'Autheuil
- ◇ Organisation de visites de Centre de Formation des Apprentis (CFMBTP, ITEVEC, AFT-IFTIM...)
- ◇ Promotion de l'apprentissage auprès des jeunes de l'E2C78 du Mantois
- ◇ Ingénierie et coordination du dispositif « Parrainage »

● ● ● | Le développement de l'apprentissage

Pour les entreprises

- ◇ Organisation de sessions de recrutement d'apprentis (Orange, GDF Suez, Formapost...)
- ◇ Recueil d'offres et diffusion aux partenaires du territoire

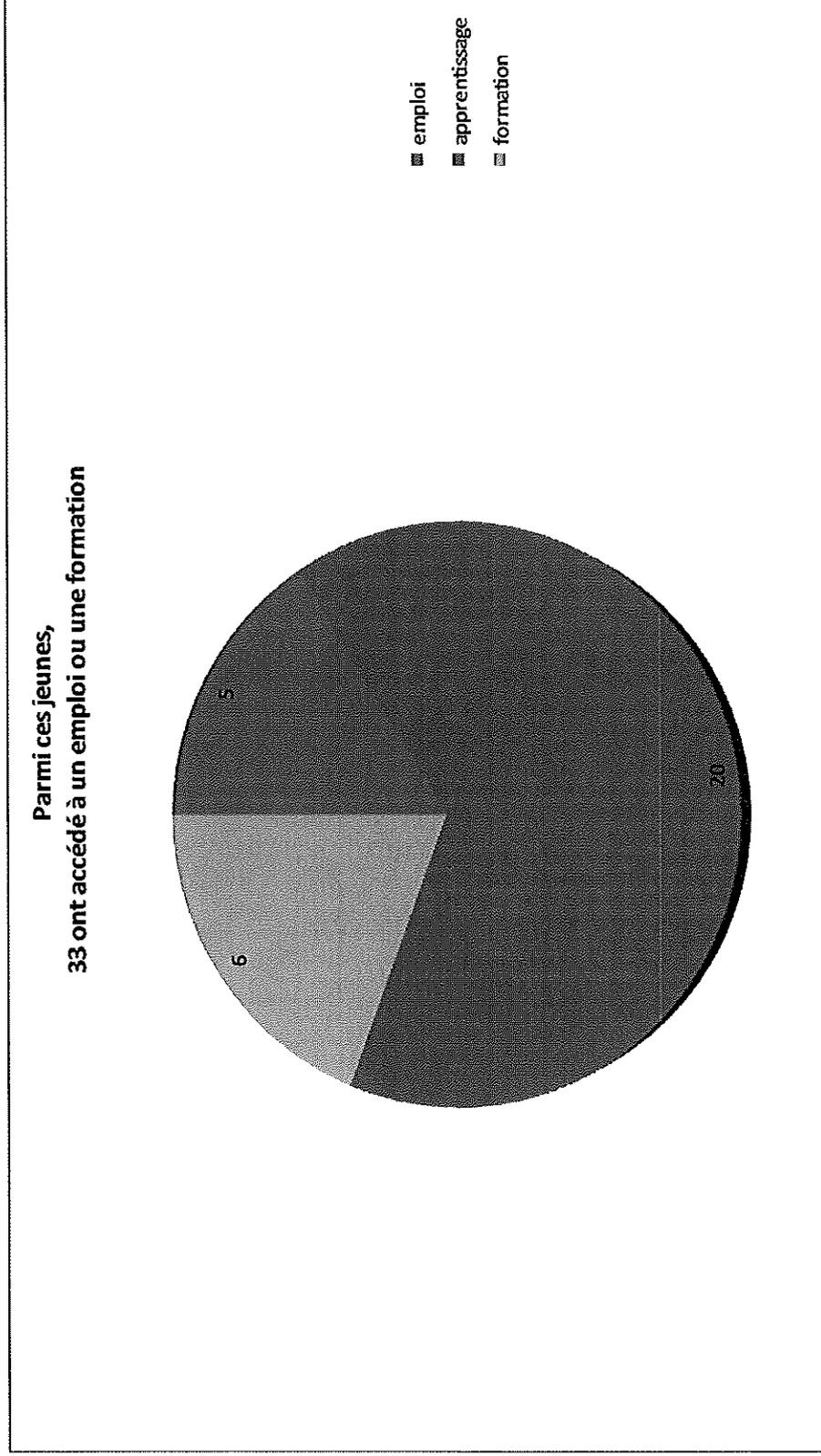
Pour les organismes de formation

- ◇ Appui au montage d'une formation « CAP maintenance » en réponse aux demandes des collectivités locales (CFMBTP)
- ◇ Appui au montage et à l'expérimentation de l'action « atouts pour accéder à l'apprentissage et réussir » (AFIJ Mantes)
- ◇ Participation au montage d'un atelier « découverte de l'apprentissage » avec la Cité des métiers de Paris
- ◇ Participation à la mise en place d'outils de suivi des jeunes entre les prescripteurs et les centres de formation des apprentis.
- ◇ Promotion et coordination des dispositifs de l'apprentissage et du contrat d'apprentissage.



Le développement de l'apprentissage

181 jeunes ont participé aux différentes actions.



● ● | Les évènements

11 au 13 mars 2010 Le Salon de la formation du Mantois

La Maison de l'emploi est présente au Salon de la formation organisé par la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines, pour relayer l'information sur le territoire et mettre à l'honneur la filière de formation « alternance ». Le développeur de l'apprentissage de la Maison de l'emploi a organisé et animé la conférence « Apprentissage et les métiers du BTP ».

16 mars 2010 Le Forum Seine Aval de la formation et des métiers de l'éco-construction

La Maison de l'emploi s'est associée à la Maison de l'emploi Amont 78 et à l'Agence Eco-construction en Seine Aval pour organiser un forum d'information sur les métiers de l'éco-construction et faciliter l'accès à l'offre de formation initiale et continue. La journée s'est déroulée autour de :

- * 3 espaces dédiés aux exposants (Entreprises / Ecoles et centre de formation / Centre Ressources)
- * 3 conférences sur les thèmes travailler, se former, créer/reprendre une entreprise dans le secteur de l'éco-construction
- * 1 table ronde autour de l'éco-construction « facteur de dynamisme économique et d'emploi pour la Seine aval », ou participaient le président de l'ADEME, Le Vice-président de la CAMY en charge de la formation supérieure, le Président de la CAPEB Ile-de-France...

* des démonstrations.

Pour sa première édition, le forum s'est tenu à Andrésy.

● ● | Les évènementiels

11 au 12 mars 2010

Le Salon « Emploi en Seine » de Rouen

Première implication du territoire autour de cet évènement bien connu en Haute Normandie. L'intervention de la Maison de l'Emploi a facilité la mobilisation des partenaires du territoire et a permis à 70 personnes de se rendre au salon dans un car affrété par notre association.

21 mai 2010

La Journée Emploi Mantois Seine Aval

Temps fort d'intermédiation sur le territoire, la Maison de l'Emploi s'est entourée de ses partenaires pour réunir en un même lieu recruteurs et demandeurs d'emploi. La matinée s'est déroulée autour de 3 espaces :

- * entreprises proposant des offres d'emploi et des candidats sélectionnés.
- * conférences à destination des entreprises sur les thèmes « mesures pour l'emploi » et « alternance ».
- * recrutement autour de jobs-dating organisés par Pôle Emploi

Plus de 100 propositions d'emploi

2 stagiaires, Romain et Mathieu étudiants à l'IUT de Mantes la Jolie, se sont investis durant 2 mois dans l'organisation de l'évènement.

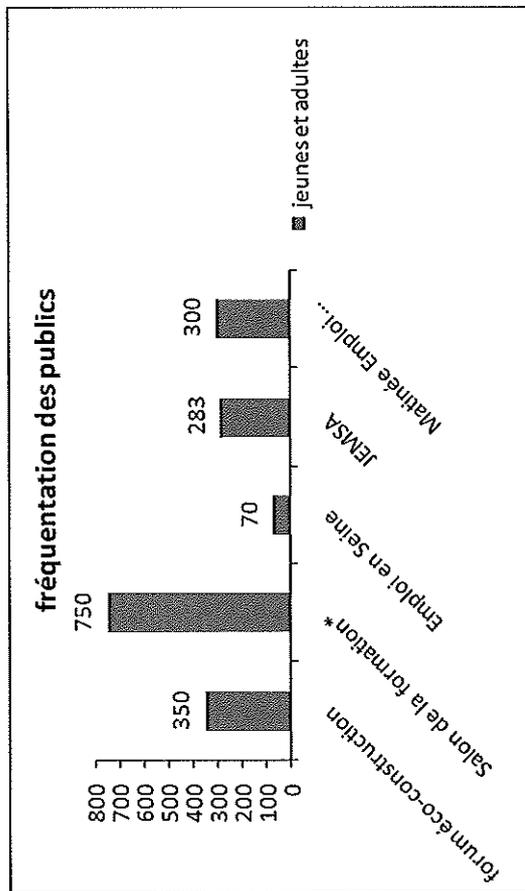
18 novembre 2010

Le Matinée Emploi Handicap

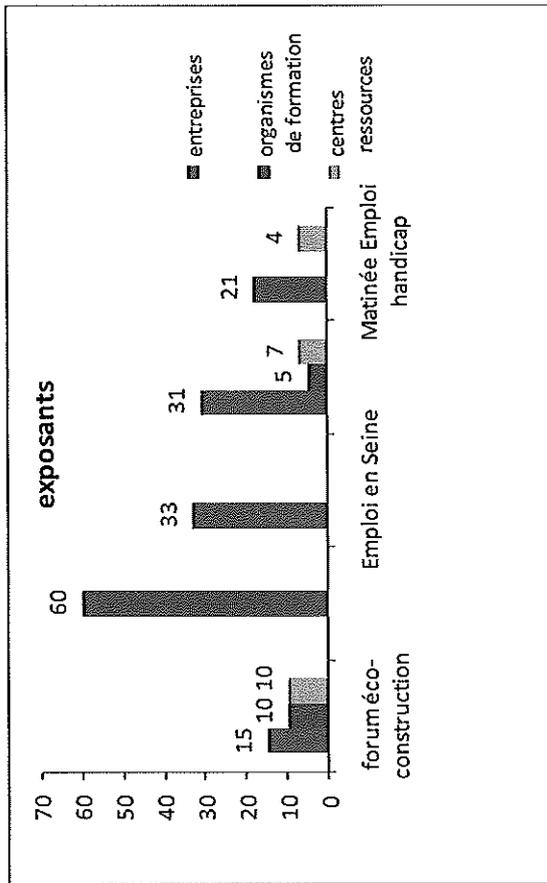
Pour la deuxième année consécutive, l'évènement s'est déroulé dans le cadre de la semaine du handicap. La Maison de l'emploi s'est associée à Pôle Emploi, dès la 1ère édition, dans l'organisation pour favoriser l'intermédiation entre demandeurs d'emploi en situation de handicap et entreprises qui recrutent.

21 entreprises présentes

Les événementiels



* hors scolaires



● ● ● | Le développement de l'emploi et création d'entreprise

Intervention de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat sur le territoire

En 2010, la Maison de l'Emploi poursuit son partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines (CMAY) pour offrir un service de proximité aux créateurs d'entreprise et proposer des réunions d'information et des stages de préparation à l'installation.

La CMAY s'est déplacée sur le Mantois pour informer, conseiller ou former 108 créateurs..

Soutien aux créateurs d'entreprise

Depuis 2009, la Maison de l'emploi soutient les entreprises nouvellement enregistrées sur le Mantois.

La BGE Yvelines accompagne 10 nouvelles entreprises sur une durée de 3 ans.

L'objectif étant de limiter les défaillances et difficultés rencontrées par l'entreprise dans le but de pérenniser leur activité.

Cette action de post-accompagnement intervient en complémentarité du dispositif NACRE.

● ● ● | Les perspectives 2011 - 2014

La loi du 13 février 2008 relative à la réforme de l'organisation du service public de l'emploi a apporté des ajustements aux interventions des Maisons de l'Emploi. Les missions sont définies dans un cahier des charges.

Les axes inscrits dans la nouvelle programmation 2011-2014 sont repositionnées au regard du nouveau conventionnement avec l'Etat.

La Maison de l'Emploi est le lieu de coordination de l'action territoriale :

- ◇ en dotant le territoire d'un outil d'aide à la décision
- ◇ en inscrivant son intervention en complémentarité des actions menées par les acteurs locaux de l'emploi
- ◇ en jouant un rôle fédérateur pour favoriser l'émergence de projets territoriaux qui faciliteront les mobilités professionnelles, une meilleure adaptation des entreprises et une réponse à des ajustements récurrents entre l'offre et la demande d'emploi à l'échelon local

Apporter une expertise et de l'information dans le champ de l'emploi et de la formation

La Maison de l'emploi poursuit son action dans ce sens :

- ◇ En conduisant une observation territoriale qui constituera un outil d'aide à la décision pour l'ensemble des acteurs du développement économique et de l'emploi pour bâtir leur plan d'action.
- ◇ En assurant une veille de l'offre de formation linguistique par la création et l'actualisation d'un outil pratique à destination des acteurs du territoire.
- ◇ En poursuivant le développement du site internet « www.mde-mantois.fr »

● ● | Les perspectives 2011 - 2014

Contribuer à la sécurisation des parcours des actifs du territoire

En développant les outils territoriaux déjà en place :

- * La plateforme « Parcours en Seine Aval »
- * Le point accueil Fongécif,
- * La professionnalisation du secteur des services à la personne.

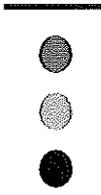
En soutenant les clauses sociales d'insertion.

En participant aux évènements du territoire

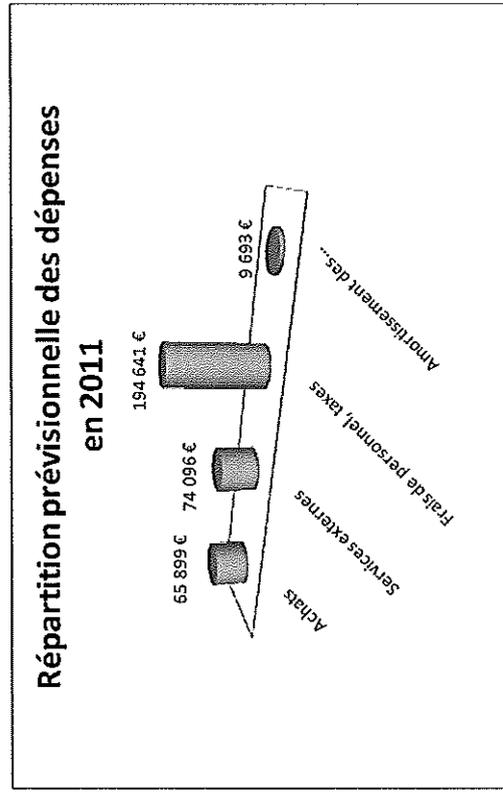
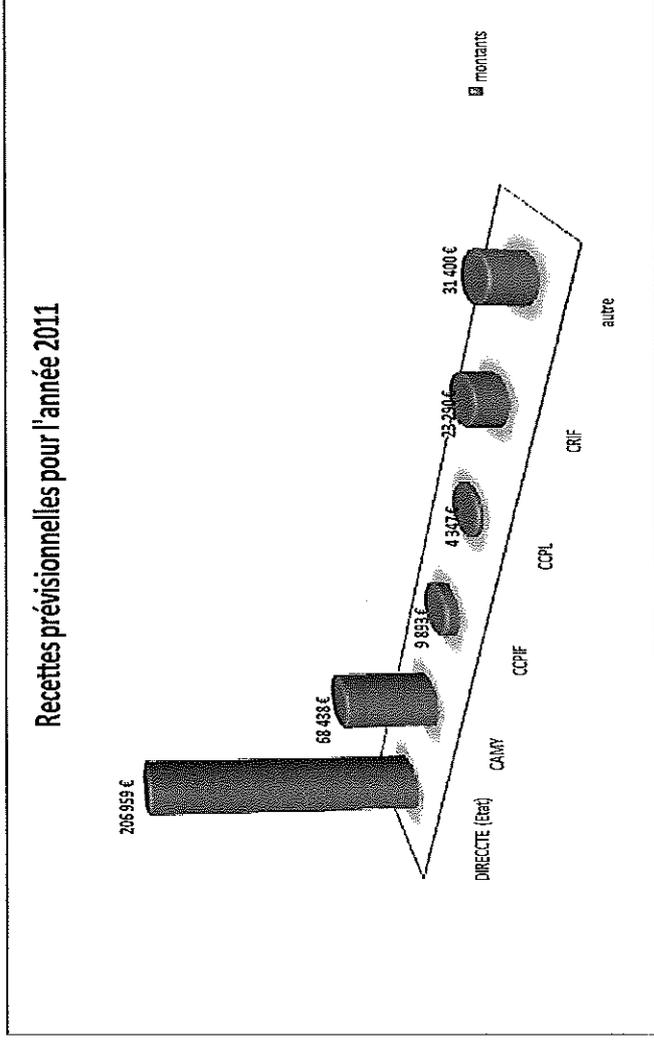
- * Journée Emploi Mantois Seine Aval,
- * Forum de la formation et des métiers de l'éco-construction,
- * Matinée emploi handicap de la vallée de Seine

En Participant à l'anticipation des mutations économiques

- * Au profit des PME/PMI du territoire, la Maison de l'emploi développe le volet prévisionnel des besoins en main-d'œuvre à court, moyen et long terme.



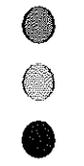
Le budget prévisionnel (produits charges)





Nos principaux partenaires

*	AFIJ	*	Fongécif Ile-de-France
*	AFPA & AFPA Transitions	*	GIR Vallée de Seine
*	AGEFOS-PME	*	IHY/Cap emploi
*	Agence Eco-construction en Seine Aval	*	IUT de Mantes la Jolie
*	BGE Yvelines	*	Maison de l'emploi Amont 78
*	CGPME 78	*	Mission Locale du Mantois
*	Chambre de Commerce et d'Industrie Yvelines Val d'Oise	*	OREF
*	Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines	*	Pôle emploi
*	Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines	*	Préfecture des Yvelines
*	Communauté de Communes des Portes de l'Ile-de-France	*	Sous-Préfecture de Mantes la Jolie
*	Communauté de Communes du Plateau de Lommoye	*	Structures de l'insertion par l'activité économique
*	Communes du territoire		que
*	Conseil Général 78	*	Université de Versailles Saint Quentin
*	Conseil Régional Ile-de-France		
*	DIRECCTE (départementale et régionale)		
*	Ecole de la 2ème Chance 78		
*	Entreprises du territoire		
*	EPAMSA		



L'équipe

Madame Dominique CREIGNOU,

Directrice

d.creignou@mde-mantois.fr

Madame Ana BELO,

chargée de projet emploi

a.belo@mde-mantois.fr

Madame Christelle DESCHAMPS,

Assistante administrative, financière et communication

c.deschamps@mde-mantois.fr

ASSOCIATION MAISON DE L'EMPLOI MANTOIS SEINE AVAL
76 RUE DES GRAVIERS
78200 MAGNANVILLE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Activité principale de l'association : Organisations associatives nca

Nous vous présentons ci-après le dossier de l'exercice.

Fait à MANTES LA JOLIE
Le 17/05/2011

BOURLETTE Christine
COLLABORATEUR COMPTABLE

BOURGAULT Frédéric
EXPERT COMPTABLE DIPLOME

COMPTA ILE DE FRANCE
65 Rue Castor

78200 MANTES LA JOLIE
01 30 33 52 07

ASSOCIATION MAISON DE L'EMPLOI MANTOIS SEINE AVAL

76 RUE DES GRAVIERS

78200 MAGNANVILLE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010

	Page
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Evaluation des contributions volontaires</i>	5
- <i>Annexe</i>	6 à 10

COMPTA ILE DE FRANCE

65 Rue Castor

78200 MANTES LA JOLIE

01 30 33 52 07

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Dérogations	6
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Tableau de suivi des fonds dédiés	8
Autres immobilisations incorporelles	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	9
Disponibilités en Euros	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Valorisation des contributions volontaires	10
Honoraires des commissaires aux comptes	10
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges sur exercices antérieurs	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2010 12			Exercice N-1 31/12/2009 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 265	1 255	10	867	857	98.85	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles	30 342	7 971	22 371	24 998	2 626	10.51		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	TOTAL I	31 608	9 226	22 381	25 865	3 483	13.47	
	Comptes de liaison TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés							
	Autres créances	99 847		99 847	235 217	135 370	57.55	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	192 089		192 089	249 206	57 117	22.92		
Charges constatées d'avance (3)	9 202		9 202	1 255	7 947	633.44		
	TOTAL III	301 138		301 138	485 677	184 539	38.00	
Comptes de Régularisation								
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecart de conversion actif (VI)								
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	332 745	9 226	323 519	511 541	188 023	36.76	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2010	12	31/12/2009	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	4 839	408	4 430	NS		
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)			4 430	4 430	100.00	
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	4 839	4 839				
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques			28 471	28 471	100.00	
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	30 221	340 332	310 111	91.12		
Fonds dédiés sur autres ressources							
	TOTAL III	30 221	368 803	338 582	91.81		
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 875	110 722	29 154	26.33		
	Dettes fiscales et sociales	148 583	27 178	121 405	446.70		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	TOTAL IV	288 459	137 900	150 559	109.18		
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	323 519	511 541	188 023	36.76		

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

288 459

137 900

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2010	12	31/12/2009	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
CHIFFRE D'AFFAIRES NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	146 684		782 226		635 542	81.25
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	1		1		0	8.99
TOTAL I	146 685		782 227		635 542	81.25
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	274 066		263 338		10 728	4.07
Impôts, taxes et versements assimilés	9 362		6 502		2 860	43.99
Salaires et traitements	122 993		110 338		12 655	11.47
Charges sociales	51 690		44 701		6 989	15.63
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 453		3 773		1 680	44.52
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions			28 471		28 471	100.00
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	3		2		1	67.30
TOTAL II	463 567		457 124		6 442	1.41
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	316 882		325 102		641 984	197.47
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2010	12	31/12/2009	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V						
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)						
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)						
	316 882		325 102		641 984	197,47
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 432				8 432	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges	28 471				28 471	
TOTAL VII	36 903				36 903	
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	30 131				30 131	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII	30 131				30 131	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
	6 772				6 772	
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	183 587		782 227		598 639	76,53
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	493 698		457 124		36 573	8,00
SOLDE INTERMEDIAIRE	310 111		325 102		635 213	195,39
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	340 332		602 060		261 728	43,47
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	30 221		922 732		892 511	96,72
5. EXCEDENTS OU DEFICITS			4 430		4 430	100,00

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2010	Exercice N-1 31/12/2009	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS				
Bénévolat				
Prestations en nature	399	2 698	2 300	85.23
Dons en nature	5	1 461	1 456	99.69
TOTAL	403	4 159	3 756	90.31
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	403	2 698	2 295	85.06
Personnel bénévole		1 461	1 461	100.00
Prestations				
TOTAL	403	4 159	3 756	90.31

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 323 518.66 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 146 684.72 Euros et dégagant un excédent de 0 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 005		261
Installations générales agencements aménagements divers	17 472		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 161		1 709
TOTAL	28 633		1 709
TOTAL GENERAL	29 638		1 970

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 265	1 265
Installations générales agencements aménagements divers			17 472	17 472
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 870	12 870
TOTAL			30 342	30 342
TOTAL GENERAL			31 608	31 608

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	138	1 118		1 255
Installations générales agencements aménagements divers	1 117	1 747		2 864
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 519	2 588		5 107
TOTAL	3 636	4 335		7 971
TOTAL GENERAL	3 773	5 453		9 226

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 118				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 747				
Matériel de bureau informatique mobilier	830	1 758			
TOTAL	2 577	1 758			
TOTAL GENERAL	3 695	1 758			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	28 471		28 471		
TOTAL	28 471		28 471		
TOTAL GENERAL	28 471		28 471		
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		30 221	28 471		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Divers état et autres collectivités publiques	96 936	96 936	
Débiteurs divers	2 911	2 911	
Charges constatées d'avance	9 202	9 202	
TOTAL	109 049	109 049	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	139 875	139 875		
Personnel et comptes rattachés	2 638	2 638		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 276	17 276		
Autres impôts taxes et assimilés	128 670	128 670		
TOTAL	288 459	288 459		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nou- velles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
Subvention DGEFP	300 332	300 332	300 332		
Subvention CAMY	40 000	40 000	40 000		
Subvention CRIF - Emploi				25 413	25 413
Action Observatoire				4 808	4 808
TOTAL	340 332	340 332	340 332	30 221	30 221

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	1 265	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 et 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	99 280
Total	99 280

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 361
Dettes fiscales et sociales	4 730
Total	57 091

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 202
Total	9 202

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Mise a disposition de locaux et de prestations par la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6.261,06 euros euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6.261,06 euros,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0,00 euro.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- Subv FSE - Accès aux Métiers	28 471	67210000
- Subv FSE - Développement Apprentissage	1 660	67210000
Total	30 131	
Produits		
- Régularisation Comptes de Tiers	658	77200000
- Subv FSE - Accès aux Métiers	7 774	77210000
Total	8 432	

SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
J.P. LAUQUE & R. SAINT ETIENNE
Au capital de 152 500 Euros
17, rue Porte Chant à l'Oie
78200 MANTES LA JOLIE
R.C.S. VERSAILLES D 324 275 031
Membre d'une association agréée,
acceptant les règlements par chèques.

MAISON DE L'EMPLOI MANTOIS SEINE AVAL

ASSOCIATION DÉCLARÉE SOUS LA LOI
DU 1ER JUILLET 1901

Siège Social : 78200 MAGNANVILLE
Rue des Graviers

SIRET 498 0580197 00019

APE 9499Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010

SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
J.P. LAUQUE & R. SAINT ETIENNE
Au capital de 152 500 Euros
17, rue Porte Chant à l'Oie
78200 MANTES LA JOLIE
R.C.S. VERSAILLES D 324 275 031
Membre d'une association agréée,
acceptant les règlements par chèques.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010, sur :

- Le contrôle des Comptes Annuels de l'association « La Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval », tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- La justification de nos appréciations ;

- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Les Comptes Annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les Comptes Annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les Comptes Annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATIONS DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'Article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des Comptes Annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les Comptes Annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les Comptes Annuels de l'Association.

Fait à Mantes La Jolie
Le 2 Mai 2011

R. SAINT ETIENNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
J.P. LAUQUE & R. SAINT ETIENNE
Au capital de 152 500 Euros
17, rue Porte Chant à l'Oie
78200 MANTES LA JOLIE
R.C.S. VERSAILLES D 324 275 031
Membre d'une association agréée,
acceptant les règlements par chèques.

MAISON DE L'EMPLOI MANTOIS SEINE AVAL

ASSOCIATION DÉCLARÉE SOUS LA LOI
DU 1ER JUILLET 1901

Siège Social : 78200 MAGNANVILLE
Rue des Pierrettes

SIRET 49805819700019

APE 9499Z

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010

SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
J.P. LAUQUE & R. SAINT ETIENNE
Au capital de 152 500 Euros
17, rue Porte Chant à l'Oie
78200 MANTES LA JOLIE
R.C.S. VERSAILLES D 324 275 031
Membre d'une association agréée,
acceptant les règlements par chèques.

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 612-5
DU CODE DE COMMERCE

Aux adhérents,

À l'organe délibérant de l'association

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvert à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'Article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la Doctrine Professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

En application de l'Article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisé qu'aucune convention mentionnées à l'Article L. 612-5 du Code de Commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Par ailleurs, les conventions autorisées antérieurement ont continué à produire leurs effets, à savoir :

Au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2010, la subvention attribuée par la CAMY à l'Association Maison de l'Emploi Seine Aval a été de 80 000 €, au titre du soutien de son plan action et de 403,02 € au titre de l'évaluation de ses contributions volontaires.

D'autre part au cours des contrôles et sondages que nous avons pu effectuer nous n'avons relevé aucune écriture ni pièce susceptible de nous révéler l'existence d'éventuels accords tombant sous le coup des dispositions légales rappelées ci-dessus.

Fait à Mantes la Jolie
Le 2 Mai 2011

R. SAINT-ETIENNE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Jéudi 19 mai 2011

Le 19 mai 2011 à 10 heures 40, s'est tenue l'assemblée générale de l'association dénommée Maison de l'Emploi *Mantois Seine Aval*, à la CAMY, rue des Pierrettes à MAGNANVILLE, sur convocation de son Président, Monsieur Dominique BRAYE.

Sont présents :

- Monsieur Dominique BRAYE – Président de la l'association Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval
- Monsieur Daniel GOURIOU, Vice-président de la Communauté de Communes des Portes de l'île de France et Maire de Moisson
- Madame Jeannette CHANTEPIE, Vice-présidente de la Communauté de Communes du Plateau de Lommoye, Maire de Bréval
- Monsieur André SYLVESTRE, Vice-président de la CAMY, Maire de Magnanville
- Monsieur Franck LAUNAY, Expert-comptable, Cabinet Compta Ile-de-France
- Monsieur Robert SAINT-ETIENNE, SCP Lauque/St Etienne, Commissaire aux comptes
- Monsieur Stéphane POUTREL, SCP Lauque/St Etienne
- Monsieur Antonio ALVES, Directeur Pôle Emploi Mantes
- Monsieur Michel LECAPITAINE, Elu Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles
- Monsieur Frédéric LAGRANGE, Délégué territorial 78 - Conseil régional d'Ile-de-France
- Madame Christine DIDIER, Animatrice territoriale DIRECCTE UT-78
- Madame Monique BROCHOT, Vice-présidente de la CAMY, Maire de Mantes-la-Ville
- Monsieur Harris BODARD, Délégué général GIR Vallée de Seine
- Monsieur Thierry HEGAY, Sous-préfet de Mantes-la-Jolie
- Monsieur Guy LOCASTRO, Directeur territorial AFPA
- Monsieur Serge MIGNARD, Responsable CCAS Logement/emploi – mairie d'Épône
- Madame Evelyne CHAFFOUR, Chargée de mission territoriale 78 – DAFCO/Rectorat de Versailles
- Madame Nicole DELPEUCH, Mairie de Gargenville
- Monsieur Pierre LECOMTE, Directeur Mission Locale du Mantois
- Monsieur Azmy AHRIZ, Directeur Bleu Oxygène
- Monsieur Mohamed MOUAFIK, Directeur AFIJ Mantes
- Monsieur Jean HERVIEU, Maire de d'Hargeville
- Madame Anne-Marie PANTEL, Responsable emploi CAPEB Grande Couronne
- Madame Sandrine LOISIL, Chargée de mission Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles
- Monsieur Christophe DEPONT, Directeur APTIMA
- Monsieur Jean-Louis FOURNIER, Maire de Saint-Illiers-la-Ville
- Monsieur Michel SUISSE, Conseiller Mairie de Mézières-sur-Seine
- Monsieur Guy BERANGER, Président RPEAE
- Monsieur Rémy BOUTON, Maire-adjoint d'Arnoyville-les-Mantes
- Madame Valérie GARGANI, Maire-adjoint de Rosny-sur-Seine

- Monsieur Alain QUEMPEL, Directeur HX Formation
- Madame Marie LOREAU, Conseillère Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles
- Madame Arlette HUAN, Maire de Jouffosse
- Monsieur Hervé DEMARCQ, Directeur Ecole de la 2^e Chance 78
- Madame Marie-France FIX, Maire de Fontenay-Mauvoisin
- Monsieur Didier JOUY, Maire de Freneuse

Pouvoirs :

- Madame Catherine PERNETTE, Directrice du Travail DIRECCTE-UT78 à Madame Christine DIDIER
- Monsieur Samuel BOUREILLE, Maire de Follainville-Dennemont à Madame Monique BROCHOT
- Madame Suzanne BIEUVILLE, Maire de Perdreauville à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Jean HUBERT, Maire de Boissy-Mauvoisin à Madame Jeannette CHANTEPIE
- Madame Patricia GUIGNARD, Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles à Monsieur Michel LECAPITAINE
- Monsieur Jacques GUERIN, Maire de Gommecourt à Monsieur Daniel GOURIOU
- Monsieur Alain PEZZALI, Maire de La Villeneuve-en-Chevrie à Madame Jeannette CHANTEPIE
- Monsieur Jean-Louis COUDERC, Maire de Neauphlette à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Serge ANCELOT, Maire d'Auffreville-Brasseuil à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Gérard RASPAUD, Maire d'Epône à Monsieur Serge MIGNARD
- Madame Françoise DESCAMPS-CROSNIER, Maire de Rosny-sur-Seine à Madame Valérie GARGANI
- Monsieur Didier DUMONT, Maire de Bennecourt à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Paul LE BIHAN, Maire de Porcheville à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Daniel MAUREY, Maire de Boinville-en-Mantois à Monsieur Dominique BRAYE
- Madame Joëlle ROLLIN, Maire de Blaru à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Jean-François DECELTY, Maire de Solindres à Monsieur Dominique BRAYE
- Madame Maryse DI BERNARDO, Maire de Falaise à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Paul MARTINEZ, Maire de Buchelay à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Dominique PIERRET, Maire de Drocourt à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Robert VALO, Maire de Favrieux à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Bernard BOURGET, Maire de Guernes à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Michel VIALAY, Maire de Mantes-la-Jolie à Monsieur Dominique BRAYE
-

En outre assistait à la séance :

- Madame Dominique CREIGNOU – Directrice de la Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval
- Monsieur Arnaud BELAN, Directeur Général-adjoint Cohésion Territoriale et Animation CAMY
- Madame Magali GAZARD, Responsable-adjointe Service politique de la Ville CAMY
- Madame Ana BELO – Chargée de projet à la MDE Mantois Seine Aval
- Madame Christelle DESCHAMPS - Assistante administrative et financière à la MDE Mantois Seine Aval

En Introduction, Monsieur Dominique BRAYE remercie les participants de leur présence et ouvre la séance en citant les personnes absentes et excusées et poursuit en rappelant l'ordre du jour :

- 1) Rapport d'activités 2010
 - le rapport moral
 - le rapport financier
- 2) Programme du plan d'actions 2011
- 3) Questions diverses

1) Rapport d'activité 2010

Monsieur Dominique BRAYE, à travers la lecture du rapport moral, présente les grandes lignes de l'activité 2010 et poursuit en donnant la parole à l'équipe de la Maison de l'emploi pour une présentation détaillée de ce rapport d'activité.

La présentation s'appuie sur une projection visuelle, dont le support est joint au présent procès verbal. Le plan d'actions 2010 se décline en 6 axes, qui sont présentés l'un après l'autre en citant leurs actions respectives qui les ont composées durant cette année.

A l'axe 1, « observation de l'emploi et de ses évolutions », la Maison de l'emploi a participé à la réalisation d'études et d'enquêtes :

- La filière éco-construction Seine aval : le diagnostic métiers et formations
- Le diagnostic de l'offre de formation linguistique. Action démarrée en décembre 2010 qui se poursuivra sur l'année 2011.
- Le baromètre RH commandé auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles.

A l'axe 2, « l'anticipation des mutations économiques », deux actions ont été menées en 2010 :

- Poursuite de la participation à la mise en œuvre de la plateforme « Parcours en Seine Aval »
- Animation de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriale (GPECT). Action démarrée en décembre 2010

A l'axe 3, « L'accès et le retour à l'emploi », de nombreuses actions ont été menées en direction des personnes en situation de handicap, des jeunes diplômés, des salariés précaires, des publics les plus éloignés de l'emploi :

- L'animation du point accueil Fongécif Ile-de-France
- La coordination de l'atelier permanent de techniques de recherche d'emploi
- Le pilotage de l'action « appui aux jeunes issus de l'enseignement supérieur »
- Le soutien à la charte locale d'insertion
- Action en faveur du public issu de l'insertion par l'activité économique, accompagnement collectif renforcé
- Action en faveur des personnes en situation de handicap
 - Parcours d'accompagnement
 - Représentation théâtrale « la tête de l'emploi »

- Action « Parcours A'Venir » pour un public en situation de consolidation de projet
- Animation du portail d'information de la Maison de l'emploi, site internet www.mde-mantols.fr

Sur l'ensemble des actions menées par l'association, 305 personnes ont accédé à un emploi ou à une formation.

A l'axe 4, « le développement de l'apprentissage » a représenté une mission prioritaire du plan d'action en 2010. Les actions menées ont concernées :

- Les jeunes du territoire
- Les entreprises
- Les organismes de formation

Sur les 181 jeunes qui ont participé aux différentes actions, 33 ont accédé à un emploi ou à une formation.

A l'axe 5, « les évènements » :

- Participation au salon de la formation du Mantois
- Co-organisation du Forum Seine Aval de la formation des métiers de l'éco-construction
- Partenariat avec le salon « Emploi en Seine » de Rouen
- Organisation de la Journée de l'Emploi Mantois Seine Aval
- Participation à la Matinée Emploi Handicap organisé par le pôle emploi de Mantes

A l'axe 6, « le développement de l'emploi et de la création d'entreprise », la Maison de l'emploi a poursuivi son partenariat avec la Chambre de Métiers et d'Artisanat des Yvelines. Celui-ci a permis d'offrir un service de proximité aux créateurs d'entreprise du Mantois. La Maison de l'emploi a soutenu l'accompagnement post-crédation d'entreprise en 2010. Cette action a été confiée à la BGE Yvelines.

Monsieur Dominique BRAYE donne ensuite la parole à Messieurs Franck LAUNAY, expert-comptable du cabinet « Compta Ile-de-France » et Robert SAINT-ETIENNE, commissaire aux comptes pour la présentation du rapport financier 2010.

Monsieur LAUNAY procède à la présentation du bilan financier, le commente et indique que le bilan 2010 vient clôturer le premier conventionnement avec l'Etat sur la période de 2007 à 2010. Il précise qu'à la clôture des comptes, et dans l'attente des vérifications (Contrôle du Service Fait) de la convention Etat 2007-2010, un excédent de 128 670 € a été constaté en vue de son potentiel reversement. Le chiffre définitif sera communiqué par les services de l'Etat à l'issue de la validation du service fait. On note également 96 000 € de subvention à recevoir qui correspondent à des subventions du Conseil Régional d'Ile-de-France et du Fonds Social Européen.

Monsieur SAINT-ETIENNE, commissaire aux comptes certifie que les comptes annuels sont en règle et donne ensuite la parole à son assistant, Monsieur POUTREL pour la lecture du rapport.

Monsieur le Président soumet la validation du rapport moral et financier à l'assemblée.

Les rapports sont adoptés à l'unanimité. Seule Madame Christine DIDIER, représentant la DIRECCTE-UT78 s'abstient de voter pour le rapport financier en raison du contrôle de conformité du service fait à venir.

2) Programme du plan d'action 2011

Madame CREIGNOU explique que la loi du 13 février 2008, relative à la réforme de l'organisation du service public de l'emploi a apporté des ajustements aux interventions des Maisons de l'emploi. Les missions sont définies dans un cahier des charges.

Le programme de plan d'action 2011 est le suivant :

Apporter une expertise et de l'information dans le champ de l'emploi et de la formation :

- En conduisant un observatoire, outil d'aide à la décision pour les acteurs du développement économique et de l'emploi.
- En assurant une veille de l'offre de formation linguistique
- En poursuivant le développement du site internet www.mde-mantois.fr

Contribuer à la sécurisation des parcours des actifs du territoire :

- En développant les outils territoriaux déjà en place :
 - La plateforme « Parcours en Seine Aval »
 - Le point accueil Fongécif Ile-de-France
 - La professionnalisation du secteur des services à la personne
- En soutenant les clauses d'insertion
- En participant aux événementiels du territoire :
 - Journée Emploi Mantois Seine Aval
 - Forum de la formation et des métiers de l'éco-construction
 - Matinée Emploi Handicap de la Vallée de Seine
- En participant à l'anticipation des mutations économiques. La Maison de l'emploi développe le volet prévisionnel des besoins en main-d'œuvre à court, moyen et long terme des PME/PMI.

Le budget global prévisionnel de fonctionnement pour l'année 2011 est établi à hauteur de 344 327 €. L'association a prévu de recevoir comme recettes, en respectant la règle des 70% Etat et 30% Collectivités Territoriales :

- 206 959 € de l'Etat (DIRECCTE)
- 105 968 € des collectivités territoriales :
 - 68 438 € de la CAMY
 - 9 893 € de la CCPIF
 - 4 347 € de la CCPL
 - 23 290 € du Conseil Régional d'Ile-de-France
- 31 400 € autre financement, fléché spécifiquement sur l'observatoire :
 - 17 400 € de la Maison emploi Amont 78
 - 14 000 € du Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur

3) Questions diverses

Monsieur Frédéric LAGRANGE prend la parole. Il retrace depuis 2007 le partenariat entre le Conseil régional d'Ile-de-France et la Maison de l'emploi Mantois Seine Aval sur la mise en œuvre et la synergie de parcours d'accompagnement vers l'emploi. Il s'étonne de ne pas voir apparaître cette action en 2011.

Ana BELO, chargée de projet à la Maison de l'emploi précise que c'est un oubli. En 2011 plusieurs projets de PAVE (Parcours d'Accompagnement Vers l'Emploi) seront déployés. En projet :

- PAVE TH (Travailleurs Handicapés)
- PAVE AMP (Aide Médico-Psychologique)
- PAVE Linguistique
- PAVE Commerce/Transport

Aucune autre question n'étant posée, Monsieur Dominique BRAYE remercie l'assemblée et les partenaires pour leur présence. La séance est levée à 12 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Braye', is written over a horizontal line.

Dominique BRAYE.